

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

<p>DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE-MARITIME</p> <p>COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE LA ROCHELLE</p>	<p>SÉANCE DU 18 DECEMBRE 2014 à VAUCANSON (PERIGNY)</p> <p>Sous la présidence de M. Jean-François FOUNTAINE, président</p> <p>Autres membres présents : M. Christian PÉREZ, Mme Brigitte DESVEAUX (à partir de la question 2), M. Henri LAMBERT, Mme Martine VILLENAVE, M. Jean-François VATRÉ, M. Daniel VAILLEAU, Mme Séverine LACOSTE, M. Jean-Louis LÉONARD (jusqu'à la question 7), M. Roger GERVAIS, M. Serge POISNET, M. Jean-Luc ALGAY, Mme Sylvie GUERRY-GAZEAU, M. Antoine GRAU, M. David CARON, M. Michel SABATIER, Vice-présidents ; Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX, M. Guy DENIER, M. Yann HÉLARY, M. Dominique GENSAC, M. Christian GRIMPRET, autres membres du bureau communautaire</p> <p>M. Jean-Claude ARDOUIN, Mme Gabrielle BAEUMLER, Mme Elyette BEAUDEAU, Mme Catherine BENGUIGUI, M. Patrick BOUFFET, Mme Sally CHADJAA, Mme Stéphanie COSTA, Mme Mireille CURUTCHET, M. Vincent DEMESTER, Mme Nadège DÉsir, M. Philippe DURIEUX, Mme Samira EL IDRISSE, Mme Sophorn GARGOULLAUD, Mme Magali GERMAIN, M. Dominique HÉBERT, M. Arnaud JAULIN (jusqu'à la 1<sup>er</sup> question), M. Patrice JOUBERT, M. Jonathan KUHN, Mme Véronique LAFFARGUE, Mme Line LAFOUGÈRE, M. Pierre LE HÉNAFF, Mme Catherine LÉONIDAS, M. Pierre MALBOSC, M. Jean-Michel MAUVILLY, Mme Aurélie MILIN, M. Jean-Claude MORISSE, Mme Loris PAVERNE, M. Eric PERRIN, M. Jacques PIERARD, M. Jean-Philippe PLEZ, Mme Martine RICHARD, M. Michel ROBIN, M. Pierre ROBIN, M. Didier ROBLIN, Mme Mathilde ROUSSEL, M. Yves SEIGNEURIN, Mme Catherine SEVALLE, Mme Nicole THOREAU, M. Alain TUILLIÈRE (jusqu'à la question 7), M. Stéphane VILLAIN (jusqu'à la question 5), Conseillers.</p> <p>Membres absents excusés : Mme DESVEAUX (jusqu'à la question 1), M. Jean-Louis LÉONARD (à partir de la question 8), M. David BAUDON procuration à Mme Magali GERMAIN, Vice-présidents,</p> <p>Mme Soraya AMMOUCHE-MILHIET procuration à M. Serge POISNET, Mme Séverine AOUACH-BAVEREL procuration à Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX, Mme Brigitte BAUDRY, M. Michel CARMONA procuration à Mme Sophorn GARGOULLAUD, M. Frédéric CHEKROUN procuration à M. Michel SABATIER, M. Vincent COPPOLANI procuration à M. Jonathan KUHN, Mme Sylvie DUBOIS procuration à M. Henri LAMBERT, Mme Agnès FRIEDMANN procuration à Monsieur Daniel VAILLEAU, Mme Patricia FRIOU procuration à M. Pierre MALBOSC, M. Didier GESLIN procuration à Sally CHADJAA, M. Christian GUÉHO procuration à M. Michel ROBIN, M. Arnaud JAULIN (à partir de la 2<sup>ème</sup> question) procuration à M. Antoine GRAU, Mme Anne-Laure JAUMOILLIÉ procuration à Mme Mathilde ROUSSEL, M. Brahim JLALJI procuration à M. Dominique HEBERT, M. Jacques LEGET procuration à Mme Line LAFOUGERE, M. Hervé PINEAU procuration à Mme Aurélie MILIN, M. Jean-Marc SOUBESTE procuration à M. Éric PERRIN, M. Alain TUILLIÈRE (à partir de la question 8) procuration à Mme Martine VILLENAVE, M. Stéphane VILLAIN (à partir de la question 6) procuration à Mme Catherine SEVALLE, M. Paul-Roland VINCENT procuration à M. Jean-Louis LÉONARD (jusqu'à la question 7), Conseillers.</p> <p>Secrétaire de séance : Mme Salomé RUEL,</p>
Date de convocation	11/12/2014
Date de publication	24/12/2014

Nombre de membres en exercice	80	Bulletins litigieux :	0
Nombre de membres présents :	58	Abstentions :	0
Nombre de membres ayant donné procuration :	19	Suffrages exprimés :	77
		Pour l'adoption :	77
Nombre de votants :	77	Contre l'adoption :	0

N° 25

**Titre / BUDGET ASSAINISSEMENT - MODIFICATION D'EMPRUNT AUPRÈS D'ARKÉA BANQUE - PASSAGE TAUX FIXE**

Monsieur Pérez expose que,

Vu l'article R 221-19 du code monétaire et financier,  
 Vu l'article L 5211-10 du code général des collectivités territoriales,  
 Vu la circulaire du 15 septembre 1992 relative aux instruments de couverture,  
 Vu la circulaire du 4 avril 2003 relative aux régimes de délégation de compétences en matière d'emprunts, de trésorerie et d'instruments financiers,

Par délibération en date du 31 mars 2011, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle a contracté un emprunt auprès de la banque ARKEA (filiale du Crédit Mutuel) pour un montant de 4,5 M€ permettant de financer les investissements 2011 du budget Assainissement.

Les caractéristiques actuelles de cet emprunt sont les suivantes : (au 31 décembre 2014)

Capital restant dû : 3 946 089,05€

Durée résiduelle : 17 ans

Indice : Euribor 3 mois + 0,85%

Dans le cadre d'une gestion active de la dette, et afin de profiter des taux fixes historiquement bas, il est proposé de procéder à la mise en place d'un instrument de couverture, (SWAP de taux) dans la limite du capital restant dû de ce prêt au 31 décembre 2014.

Cet instrument de couverture permet d'échanger le taux variable actuel (EURIBOR 3 mois), contre un taux fixe à 1,15 %, taux indicatif qui sera actualisé par la salle des marchés lors de la réalisation de l'opération.

En conséquence, après délibération, le Conseil communautaire décide :

- de procéder à la mise en place d'un instrument de couverture de taux (passage d'un taux variable vers un taux fixe),
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à conclure, ce contrat de couverture SWAP de taux, auprès d'ARKEA banque - contrat N°04210669938-01 et à signer tous les documents se rapportant à cette opération.

Un bilan sera annexé au compte administratif ainsi qu'au budget primitif de chaque exercice suivant la date de conclusion du contrat, le montant des éléments de dettes couverts et les pertes et profits constatés sur l'opération.

CES DISPOSITIONS, MISES AUX VOIX, SONT ADOPTÉES A L'UNANIMITÉ  
POUR EXTRAIT CONFORME  
POUR LE PRÉSIDENT ET PAR DÉLÉGATION  
LE VICE-PRÉSIDENT

Christian PÉREZ